



DIDACTIQUE DU FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE ET TEXTE LITTERAIRE AU CYCLE MOYEN

Aïcha DADDA

Enseignante à l'université Alger2

Ancien professeur-formateur (ITE/INFPE d'El Harrach)

Sollicitée par l'INRE pour présenter le résultat de notre recherche concernant l'enseignement de la langue française en Algérie, nous faisons part de notre réflexion sur la didactique du texte littéraire en classe de français langue étrangère (FLE), suscitée, auparavant, par nos déplacements sur le terrain (stages pratiques) où nous avons pu constater que le texte littéraire était exploité comme n'importe quel document écrit et servait d'appui uniquement à des activités linguistiques (grammaire, vocabulaire, orthographe, conjugaison...). Aujourd'hui, encore, nous avons remarqué que la spécificité du texte littéraire n'est pas prise en charge dans un contexte d'enseignement/apprentissage du FLE.

Si l'on enseigne les langues étrangères à l'Ecole algérienne, c'est indéniablement parce que des volontés politiques sont à l'origine de cette décision, pourtant la langue française n'a pas (officiellement) de statut privilégié malgré la place qu'elle occupe dans notre pays. Certains la qualifient d'« étrangère », d'autres veulent la définir comme « seconde ». Quel qualificatif choisir quand on sait que « *langue seconde et langue étrangère se définissent comme non maternelles (ce sont des instruments de communication seconde ou auxiliaire) mais se distinguent l'une de l'autre par le fait que*

la langue seconde bénéficie officiellement d'un statut privilégié »¹ ?

La langue française est, nous semble-t-il, considérée comme langue étrangère au même titre que l'anglais, l'espagnol, l'allemand... pour diverses raisons bien qu'elle ne soit pas langue d'enseignement dans nos classes, rôle qui incombe naturellement à la langue arabe, langue nationale (tout comme tamazight aujourd'hui). Cependant, son degré de xénité en fait, tout de même, une langue « à part ».

En 1976, dans un passage de la Charte Nationale, il était précisé : « ...Notre idéal le mieux compris est d'être nous-mêmes, tout en nous ouvrant sur les autres, et en maîtrisant en même temps que notre langue dont la primauté reste indiscutable, la connaissance des langues de culture qui nous faciliterait la constante communication avec l'extérieur ... »².

Dans la Loi d'orientation sur l'éducation nationale, n° 08-04 du 23 janvier 2008, il est précisé, dans le chapitre 4, page 35 que l'Ecole doit : « *permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères.* »³

Rappelons, brièvement, qu'officiellement, l'enseignement du français a été défini comme « scientifique » et « technique » puis comme « fonctionnel ». L'objectif était la compréhension de messages à caractère scientifique conformément aux orientations politiques et qui justifierait le rejet du texte littéraire. Il nous semble que d'autres motifs d'ordre idéologique expliqueraient la mise à l'écart de ce document car le texte littéraire véhicule une culture, une civilisation, celle de l'Autre, en particulier celle appartenant à l'ex-colonisateur, et pourrait transmettre des « valeurs néfastes » à nos enfants, ou les détourner de leur propre culture.

Cependant, il faut souligner que la littérature a toujours été présente dans les manuels scolaires, (en langue maternelle ou en langue étrangère) bien que jugée difficile à aborder particulièrement en raison des registres de langue employés et de l'incapacité des apprenants à aborder l'aspect socioculturel...

- Pourquoi la didactique du texte littéraire?
- Que peut-il apporter dans la formation des enseignants de FLE ?
- Que peuvent en attendre les apprenants de FLE ?

DIDACTIQUE DU FLE ET TEXTE LITTÉRAIRE

Didactique signifie tout ce qui vise à instruire, à enseigner, Isabelle Gruca et Jean Pierre Cuq reprennent Francine Cicurel et précisent que « *la didactique des langues se distingue des autres didactiques au niveau des modes d'appropriation. Ils précisent également que la didactique des langues a, en son sein,*

la didactique du français langue étrangère et seconde qui a pour objet l'étude des conditions et des modalités d'enseignement et d'appropriation des langues en milieu non naturel... »⁴. La didactique du FLE va donc s'appuyer sur des savoirs et des savoir-faire inscrits dans une perspective d'enseignement / apprentissage...

Notons que l'avènement de la linguistique a accordé la priorité à l'oral et la littérature n'était pas considérée comme « un instrument de perfectionnement de la langue parlée ».

Pour apprendre à bien parler une langue étrangère, les spécialistes préfèrent au texte littéraire des textes courts, documentaires, informatifs tels que les comptines, les dialogues, les publicités, les faits divers, recettes de cuisine, des notices qui prendraient en considération des événements actuels plus accessibles à la compréhension qui négligeraient le passé (parfois ennuyeux pour des élèves).

La réflexion scientifique a fait avancer la didactique du FLE sur le plan théorique et sur le plan pratique, on s'est peu à peu intéressé à l'enseignement de la littérature et à la place qu'elle doit occuper dans cet enseignement.

Le développement de la linguistique textuelle et des travaux en sémiotique, par exemple, abordent d'une manière nouvelle les textes écrits et réhabilitent ainsi le texte littéraire. Dans les années 70, avec l'avènement de l'approche communicative, l'enseignement du FLE est recentré sur la communication. La littérature étant le lien entre la langue et la culture, une des composantes de la compétence de communication (qui est la « clef de voûte » de cette approche) préconise la prise en charge de l'aspect socioculturel de la langue longtemps ignoré par les méthodologies antérieures.

D'abord « *sacralisée* », puis « *rejetée* », la littérature et plus particulièrement le texte littéraire, connaît un regain d'intérêt avec

l'évolution de la didactique des langues et l'approche communicative.

QU'EST-CE QUE LA LITTÉRATURE?

Le terme de «littérature» viendrait du latin «litteratura» qui signifie «écriture». Il a été longtemps associé à la notion de «Belles Lettres», c'est-à-dire à un art particulier du langage comprenant la connaissance des principes de la grammaire, de l'éloquence et de la poésie. L'évolution de la définition de ce terme nous permet de citer celle de J.P Sartre qui, en 1948, définissait ainsi la finalité de la littérature : « écrite pour mettre en œuvre un matériel verbal dont la signification échappe à l'écrivain pour « dévoiler le monde » en s'adressant à un lecteur concret, de chair et de sang et non intemporel ». Dans le dictionnaire de didactique du français « littérature désigne l'ensemble des œuvres écrites, qu'elles soient de fiction ou qu'elles s'inspirent de la réalité, qui portent dans leur expression même la marque des préoccupations esthétiques ». Nous relevons donc le lien qui existe entre l'écrit et l'esthétique, entre un auteur et un lecteur.

QU'EST-CE QU'UN TEXTE ?

Tout comme le terme de «Littérature», la notion de «texte» a évolué. Le terme de «texte» vient du latin «textus» qui signifie «tissu». Etudier un texte, qui plus est littéraire, c'est essayer de retrouver tous les fils qui le sous-tendent pour voir comment ils sont agencés. Traditionnellement, le texte est un objet lié à l'écrit. Ce terme a particulièrement évolué avec l'avènement de la linguistique et s'est éloigné de la philologie. Les apports de la linguistique ont été déterminants en littérature. « *Linguistique et littérature : ce rapprochement paraît aujourd'hui assez naturel. N'est-il pas naturel que la science du langage (et des langages) s'intéresse à ce qui est incontestablement langage, à savoir, le texte littéraire ?* »⁴

Le texte n'est pas considéré comme un ensemble de phrases qui se suivent mais comme une «unité linguistique spécifique». On

va dépasser le niveau de la phrase et prendre en considération le «texte» pour dégager son caractère sémantique.

QU'EST-CE QU'UN TEXTE LITTÉRAIRE ?

Compte tenu de notre réflexion sur la «littérature», nous dirons qu'un texte littéraire est avant tout un texte chargé d'une valeur esthétique. C'est un texte à caractère polysémique, qui permet plusieurs interprétations et suscite une lecture plurielle. Il possède un caractère spécifique qui est sa littérarité.

M. Naturel précise que la « *littérarité* », définie en 1965, d'après les travaux de Jakobson, « *comme ce qui fait d'une œuvre donnée une œuvre littéraire.* ». Le texte littéraire serait donc considéré comme un texte spécifique (comprenant un discours spécifique) qui le différencie d'un autre texte (scientifique, juridique...).

De par sa spécificité, le texte littéraire ne peut être abordé comme n'importe quel autre document écrit authentique ou non. Sa richesse permet qu'on l'aborde sous différents aspects pour atteindre de nombreux objectifs d'ordre linguistique, psychologique, discursif, communicationnel, culturel...

LA LITTÉRATURE ET LE TEXTE LITTÉRAIRE DANS LE CURSUS DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

Réfléchir à la fonction du texte littéraire dans l'enseignement / apprentissage du FLE à partir de la place qu'il occupe dans le courant communicatif, c'est réfléchir également à la formation des enseignants en littérature et, précisément, en didactique du texte littéraire.

Aujourd'hui, devant le manque considérable d'enseignants de français, le Ministère de l'Education Nationale a recruté des licenciés venus de divers horizons qui n'ont pas suivi

une formation littéraire comme celle dispensée au niveau du département de français (ILE) ou à l'ENS.

Comment aider ces futurs enseignants à enrichir leur savoir académique pour prendre en charge l'exploitation d'un texte littéraire en classe de FLE ? Comment faut-il articuler le niveau savoir-savant avec celui du savoir procédural pour qu'ils soient capables d'exploiter le texte littéraire en classe en prenant en charge sa spécificité ? Autrement dit, comment mettre en place chez ces futurs enseignants le concept de transposition didactique pour aider les apprenants à enrichir leur apprentissage ?

Aujourd'hui, selon la conception moderne de cet enseignement, l'élève est désigné comme apprenant : il est actif puisqu'il est acteur de son apprentissage, il construit lui-même son savoir, il « apprend à apprendre », à être autonome et l'enseignant joue le rôle de « médiateur », de « facilitateur » pour que l'enfant acquiert un savoir, un savoir-faire, un savoir être au sein d'un groupe-classe (de manière « horizontale »), en interactivité.

LE TEXTE LITTÉRAIRE EN CLASSE DE LANGUE AU COLLÈGE

Un enseignant, ayant reçu une formation initiale qui lui a permis d'acquérir des savoirs puis à qui on a assuré une formation continue et en s'auto formant, doit être capable de faciliter l'enseignement-apprentissage des apprenants du cycle moyen et de les aider à mettre en place des compétences de lecture et d'écriture en FLE en s'appuyant sur des textes littéraires.

Aujourd'hui, on a tendance à parler beaucoup plus de compréhension de l'écrit que de lecture. Cette conception s'approche davantage de celle propre au constructivisme et au cognitivisme.

On envisage ainsi d'apprendre au lecteur à construire du sens.

Sophie Moirand explique que le lecteur actif va faire des hypothèses sur le contenu du texte pour « reconstruire » le(s) sens du texte. Il va s'appuyer sur ses connaissances acquises en langue maternelle et sur ses compétences précédentes pour mettre en place une compétence de lecture.

Francine Cicurel explique que « la lecture demande en permanence au lecteur sa collaboration, afin qu'il y ait mise en relation entre les données du texte (une information est donnée plus loin), entre les idées (principales, secondaires), entre le texte présent et d'autres, contradictoires ou concordants, et c'est au prix de cette mise en relation active que le lecteur peut saisir la signification du texte. »

La compétence de compréhension est liée à celle de l'expression. Lire-écrire, lecture-écriture sont indissociables dans une perspective d'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère.

Comme pour la lecture, l'apprenant doit dépasser le stade de la phrase et atteindre celui du discours. Cependant, la production écrite est loin d'être une activité facile à réaliser par des apprenants. « *Ecrire un texte ne consiste pas à produire une série de structures linguistiques convenables et une suite de phrases bien construites, mais à réaliser une série de procédures de résolution de problèmes qu'il est quelquefois délicat de distinguer et de structurer* ». Dans le même ordre d'idées, on ne peut dissocier langue et culture et cet aspect intervient dans la compréhension d'un texte littéraire, dans l'accès au sens de ce document.



QUELQUES PROPOSITIONS POUR UNE FORMATION À LA DIDACTIQUE DU TEXTE LITTÉRAIRE

1) Formation initiale

a) Au niveau du « savoir- savant » ou « savoir -académique »

Il relève du domaine cognitif. Il s'agit de faire acquérir un « savoir- savant » qui signifie approfondir et enrichir les connaissances des formés. Nous avons pensé à la nécessité de connaître et de maîtriser certains concepts, certains savoirs en relation avec la littérature concernant :

- L'histoire littéraire,
- Les courants littéraires,
- Les genres littéraires,
- Les théories littéraires,
- La lecture littéraire,
- L'œuvre intégrale...

b) Au niveau du savoir- procédural

Le « *savoir- procédural* » relève de l'action et c'est par le savoir procédural que le savoir-savant devient actif, efficace, fructueux par la mise en pratique de compétences d'où la nécessité de posséder des connaissances concernant :

- La transposition didactique,
- Les pratiques de classe (analyse pré pédagogique),
- Le stage pratique.

2) Formation continue (en cours d'emploi)

Elle a pour rôle de compléter la formation initiale tout au long de la carrière de l'enseignant en s'appuyant sur :

- L'articulation théorie/ pratique,
- Les journées de formation,
- Les universités d'été,
- L'autoformation.

- Proposition de pistes pédagogiques pour l'exploitation d'un document littéraire

LE DIALOGUE LITTÉRAIRE

Notre choix s'est porté sur le dialogue connaissant l'importance de sa fonction dans l'acquisition d'une compétence de communication telle que préconisée par l'approche communicative. Nous précisons « dialogue littéraire » par opposition au dialogue fabriqué que proposait la méthodologie SGAV. Ce document authentique se rapproche davantage d'une conversation naturelle. Les dialogues, les conversations de la vie quotidienne impliquent des rituels propres à une société et à une culture donnée, que les apprenants ne doivent pas ignorer. Pour cela, nous avons jugé intéressant d'exploiter le célèbre dialogue extrait du conte écrit par Antoine de Saint Exupéry, "Le Petit Prince" (1943). C'est un texte écrit, simple, authentique extrait d'un conte où les animaux parlent comme les hommes.

1- SUR LE PLAN LINGUISTIQUE :

On peut réfléchir sur :

- Les types de phrases,
- Les formes de phrases,
- La ponctuation,
- Le rôle des adjectifs qualificatifs.

2- SUR LE PLAN DISCURSIF :

- Retrouver les marques de la situation d'énonciation,
- Etudier les temps du discours / du récit,
- Etudier le discours direct / le discours indirect,
- Travailler l'argumentation (programmée en 4e AM) en relevant les arguments qu'avance le Renard pour convaincre le Petit Prince de l'apprivoiser.

3- SUR LE PLAN LEXICAL :

- La synonymie,
- L'antonymie,
- La polysémie,
- Le vocabulaire des couleurs, des émotions, des sentiments.

4- SUR LE PLAN SCRIPTURAL

Le professeur, ayant lu et fait lire un autre dialogue, demande aux élèves de s'en inspirer pour réaliser un dialogue en s'appuyant sur les outils leur facilitant la réalisation de cette activité écrite tels que ceux découverts en exploitant le "Petit Prince".

5- SUR LE PLAN CULTUREL

Faire réfléchir les élèves sur la notion de rite tels que ceux inscrits dans la culture des apprenants, de même sur les formules de politesse et les différents modes d'adresse existant chez les individus.

Le rituel est codifié (comme l'explique le Renard). Il semble intéressant de rappeler aux apprenants les rituels sociaux, tels que ceux de la politesse, par exemple, qui possèdent une dimension collective qui marque la vie sociale.

Rappeler les valeurs de l'amitié et faire retrouver par les élèves des modèles d'amitiés célèbres découverts dans la littérature de langue maternelle.

Il peut y avoir une continuité éventuelle d'exploitation du dialogue pour :

- Susciter la motivation, la curiosité des élèves pour connaître la suite de l'histoire et finalement lire l'œuvre intégrale,
- Organiser des jeux de rôles, des simulations afin de jouer le rôle des personnages (le Renard et le Petit Prince...).

Enfin, en proposant quelques pistes pédagogiques à exploiter en classe, nous pensons qu'une méthodologie adaptée aux différents textes littéraires proposés, adaptée, également, à leurs spécificités facilitera chez les apprenants la compréhension de l'écrit et leur permettra d'accéder à la construction du sens. Ces derniers découvriront un espace de liberté où sensibilité, imagination et richesse culturelle pourront se développer. Ceci leur permettra d'approcher le texte littéraire avec enthousiasme et, pourquoi pas, les mener à découvrir « *le plaisir du texte* ».



NOTES

- 1- Coste et Galisson
- 2- La Charte nationale de 1976
- 3- La loi d'orientation de janvier 2008

BIBLIOGRAPHIE (SUCCINCTE)

CICUREL F : Lectures interactives en langue étrangère. Hachette Paris (1991)

CUQ JP, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, CLE international (2003)

CUQ JP et GRUCA E : Cours de didactique du français langue étrangère et seconde. PUG (2002)

GALISSON R et COSTE D : Dictionnaire de didactique des langues, Hachette Paris (1976)

MOIRAND S : Situations d'écrit CLE international Paris (1973)

NATUREL M : Pour la littérature, de l'extrait à l'œuvre, CLE international (1995)

OUVRAGES A CONSULTER

ALBERT MC, SOUCHON M : Les textes littéraires en classe de langue Hachette, (2000)

BERARD E : L'approche communicative Théorie et pratiques CLE international Paris (1991)

BIARD et DENIS : Didactique du texte littéraire, Nathan (1993)

CHEVALLARD Y : La transposition didactique : Du savoir savant au savoir enseigné. La pensée sauvage. Grenoble (1991)

PAPO E BOURGAIN D : Littérature et communication en classe de langue Hachette (1989).